

LE PUBLICISTE.

Octidi 28 Pluviôse, an VI.

(Vendredi 16 Février 1798).



Refus du directoire cisalpin de donner audience aux députés de la république de Lucques. — Marche rapide des Français et des Cisalpins sur le territoire de l'état ecclésiastique. — Plantation de l'arbre de la liberté dans plusieurs communes du Valais. — Refus de plusieurs compagnies suisses de marcher contre les patriotes d'Aarau. — Nouvelles diverses d'Angleterre et de la république française.

A V I S.

Le prix de la Souscription est de 12 liv. pour trois mois, 23 liv. pour six mois, et 45 liv. pour un an. Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n^o. 423, butte des Moulins.

Les souscripteurs sont priés de se conformer très-exactement à l'adresse ci-dessus.

I T A L I E.

De Rome, le 20 janvier.

Il y eut ces jours derniers une nombreuse congrégation de cardinaux pour aviser au salut de la patrie. On ignore le résultat des délibérations; mais tout le monde a remarqué qu'on s'est séparé avec toutes les marques de la plus profonde tristesse. On ne peut plus aujourd'hui faire espérer les secours de Naples, ni cacher les dangers de la vengeance de la part des Français.

Outre les missions, les triduos & les neuvaines, on fait des processions de pénitence; on visite les églises pieds nus; on se couvre d'un sac, & on porte d'énormes croix. Le cardinal-vicaire a publié plusieurs jours de jeûne: il est obligatoire pour les réguliers, & de conseil pour les autres. Cette dernière mesure peut retarder de quelques instans les progrès de la disette; mais tous ces moyens réunis ne sont gueres propres à prévenir la dissolution prochaine du gouvernement. Le peuple murmure plus haut que jamais: les accapareurs & les monopoleurs ont redoublé d'activité; les riches propriétaires prennent leurs précautions pour n'être pas enveloppé dans le naufrage.

De Bologne, le 21 janvier.

Les troupes françaises & cisalpines continuent de faire des progrès sur le territoire de l'église; elles ont déjà pénétré dans l'Ombrie, & sont en marche sur Spolète, principale ville de cette province. Ainsi plus des deux tiers de l'état pontifical se trouvent maintenant occupés par les français & les cisalpins.

De Milan, le 28 pluviôse.

Les députés de Lucques, Santini & Garzoni, ont inutilement fait demander une audience à notre directoire. Ils avoient trouvé le moyen de lui faire parvenir indirectement un mémoire; mais il leur a été remis sans avoir été lu; & celui qui s'en étoit chargé a été blâmé de sa

conduite. On croit que ces députés seront renvoyés de Milan, à cause des insultes faites à Lucques aux commissaires cisalpins.

Les divisions Bernadotte & Joubert sont en marche pour la Romagne, & doivent déjà être entrées dans le pays d'Urbini: elles seront commandées par les généraux Dalmagne & Rey. On croit que les Français feront seuls l'expédition contre Rome. On en conclut que la France est peu disposée à nous faire hériter des dépouilles du pape, & qu'elle a d'autres vues sur les états qu'il va perdre.

Le saint-pere semble s'être tout-à-coup épris d'une forte passion pour le directoire cisalpin. Il lui écrit dans les termes les plus tendres: *A ses très-chers fils les directeurs de la république cisalpine.* Il les assure de son amour le plus constant & de sa reconnaissance la plus vive. *Dilectissimis filiis civibus directoribus republicae cisalpinæ quos nos gratissimo et permanente amore prosequimur...* Cette déclaration tardive ne fait pas fortune parmi nous.

A U T R I C H E.

De Vienne, le 31 janvier.

Sa majesté l'empereur vient de nommer conseiller intime, mg^r Giovannelli, patriarche de Venise & primat de Dalmatie, ainsi que le noble Querini. Il a été aussi résolu de prendre à notre solde tout le militaire vénitien.

S U I S S E.

De Saint-Maurice, le 1^{er} février.

Beaucoup de communes de nos montagnes ont planté l'arbre de la liberté: Des députés du gouvernement valaisan s'étant rendus à Martigny pour promettre aux habitans la souveraineté s'ils vouloient ne pas bouger; ces habitans ont répondu: *Ces seigneurs nous la promirent aussi en 1791, et cependant ils nous laisserent sujets; unissons-nous à nos frères de Saint-Maurice.* En conséquence, arbre de liberté, comité de surveillance, anéantissement de la dépendance où les tenoit le Haut-Valais, et députation au comité de Saint-Maurice.

L'abbaye, les capucins de Saint-Maurice & les curés du Bas-Valais se conduisent à merveille, & sont patriotes. Ceux-là sont les vrais ministres de l'évangile, qui enseignent le catéchisme de la liberté avec celui de la religion.

Tout se passe ici, ainsi que dans le pays de Vaud & le canton de Fribourg, sans rixes, sans disputes entre les habitans. Il n'y a pas eu le moindre excès.

De Zurich, le 3 février.

Le 1^{er} de ce mois, il a été tenu ici un conseil général, dans lequel on a résolu de fournir à la ville de Berne, contre les amis de la liberté d'Aarau, le secours stipulé, lequel monte à 2000 hommes. Mais lorsque ces troupes ont été rassemblées, il ne s'en est trouvé que trois compagnies qui aient voulu marcher, ce qui ne forme gueres que 550 hommes; les autres ont déclaré qu'ils iroient, s'il s'agissoit de combattre les ennemis de la patrie, mais qu'ils ne marcheroient pas contre les paysans de Berne: on fut donc obligé d'en rester-là. A peine ces troupes étoient congédiées, qu'un courrier dépêché par notre Représentant à Berne, a apporté la nouvelle que le général Ménard étoit à Avanehes, à la tête de 10,000 hommes. Il s'agit maintenant de convoquer & faire partir un piquet entier de 7000 hommes.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 9 février.

Dimanche dernier, l'escadre commandée par le contre-amiral Thompson, a mis à la voile de Torbay. Elle étoit forte de treize vaisseaux de ligne & de six frégates; mais les vaisseaux *le Prince & le Saint-Alban*, qui en formoient une partie, sont rentrés à Portsmouth: *le Lyon* a été obligé également de relâcher à Plymouth pour se réparer.

Le parlement d'Angleterre a repris ses séances le 8, & M. Pitt y a fait adopter, que, le lundi suivant, la chambre des communes se formeroit en comité général, pour entendre divers rapports que le comité des finances se propose de lui présenter.

M. Dundas a proposé également un bill pour autoriser le roi à mettre en réquisition la moitié de la milice aussi-tôt qu'il jugera qu'on en a besoin.

Des pétitions contre la taxe sur l'horlogerie ont été déposées sur le bureau.

M. Manning a fait la motion que les noms des sous-cripteurs pour les frais de la guerre, fussent mis sous les yeux de la Chambre pour exciter l'émulation générale.

Les 3 pour cent consolidés sont remontés aujourd'hui à $49\frac{1}{2}, \frac{3}{8}, \frac{1}{4}$.

Les lettres de lord Saint-Vincent, datées de Lisbonne, le 22 du courant, ne disent pas un seul mot de la prétendue insurrection de Madrid. Mais la malte d'Espagne, arrivée le 18 janvier à Lisbonne, a informé les négocians de cette ville, que de violens mouvemens avoient éclaté à Barcelonne & à Carthagene.

Le bruit court que les tartares ont fait une irruption dans les provinces septentrionales de l'Inde. Cet événement, & l'attitude hostile de Tippoo-Saib, sont probablement les véritables motifs qui ont fait contremander l'expédition de Manille.

Il est arrivé le 7 au matin, une malte de Hambourg.

On annonce hier que M. Pitt a adopté jusqu'à un certain point un plan de finances, qui lui a été proposé par M. Prinsep; & qu'il a dessein d'emprunter 16,000,000 liv. sterl. pour le moins, qui seront remboursés sur le pied d'un million sterling par quartier, avec un intérêt journalier de trois demi-pence pour cent. L'ordre du paiement seroit déterminé par une loterie, à la manière des Français & de la compagnie des Indes. De cette manière, il se flatte d'échapper à la nécessité d'imposer de nouvelles taxes; & les taxes assises seroient à couvrir les liquidations de chaque quartier.

L'assemblée du club des Whigs s'est tenue, suivant l'usage, à la taverne de Londres, le 6 de ce mois. Le duc de Norfolk étoit président. Il a été accueilli par les acclamations répétées d'une foule presqu'innombrable. M. Fox a proposé pour toast la souveraineté du peuple; le duc de Norfolk, les Whigs de la cite de Londres, & la liberté & la prospérité de leur commerce. Le duc de Norfolk a proposé ensuite la santé de M. Fox, de l'homme qui ose et veut être honnête dans les tems les plus désastreux. Le général Washington, M. Grey, M. Erskine, la réforme parlementaire, la constitution & le roi ont été les objets des autres toasts. M. Fox a parlé long-tems; mais ce qui précède suffit pour donner une idée de son discours. L'assentiment & la présence du duc de Norfolk, joint à ses démarches récentes auprès de Georges III & de son fils, présagent ce qu'on peut attendre de lui.

I R L A N D E.

De Dublin, le 3 février.

Dans la séance du premier de ce mois, la chambre des communes s'étant formée en comité de subsides, M. Peiham a voté pour l'entretien de l'armée irlandaise 3 millions 98 mille 919 livres sterling. La motion a été adoptée, & le comité s'est ajourné au lendemain pour discuter les détails.

H O L L A N D E.

De la Haye, le 9 février.

Notre assemblée constituante vient de rendre un décret par lequel les démissionnaires sont déclarés avoir perdu la confiance de la nation, être déçus de l'honneur de la représentation nationale, & le directoire exécutif est autorisé à prendre à leur égard telles mesures que la sûreté de l'état pourra exiger.

On parle de la nomination de trois nouveaux ministres, savoir: de la guerre, de la marine & de la justice. Le choix du directoire est tombé, à ce qu'on assure, sur les citoyens Brugmans, Bisdorn & Van-Hall.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

De Mayence, le 18 pluviôse.

On a commencé la démolition des ouvrages extérieurs de Mayence. Ceux qui seront rasés, sont les redoutes de Mombach, de Hardenberg & les lignes de Hechtsheim.

Ensuite d'un arrêté du commissaire Rudler, la ville de Mayence payera 192,000 liv. pour son contingent à la contribution militaire de 8 millions, imposée par la régie nationale sur les pays conquis. Notre municipalité a résolu de prélever cette somme sur les administrés par voie d'emprunt forcé, remboursable avec 5 pour cent d'intérêt.

De Strasbourg, le 17 pluviôse,

Schaumbourg, général en chef de l'armée, aux frontières de la Suisse, a provisoirement établi son quartier-général à Delemont, dans le département du Mont-Terrible. Il se rassemble dans ces contrées une armée de 30,000 hommes. Il passe journellement des troupes par ici qui viennent des environs de Landau, & se rendent dans l'Erguel. Aujourd'hui, la 68^e demi-brigade est partie pour Huningue. Plusieurs régimens de cavalerie ont reçu ordre de se rendre à l'armée d'Angleterre.

De Bruxelles, le 24 pluviôse.

Les lettres de Wesel assurent que l'armée prussienne d'observation d'estinée à couvrir la Haute-Allemagne, ne sera pas disloquée, comme on le disoit. Plusieurs des corps qui la composent ont repassé le Weser ; mais ce n'est, dit-on, que pour soulager les habitans qui sont de ce côté-ci de cette rivière. Au reste, il vient d'être adressé une circulaire par le ministère prussien à tous les états compris dans la ligne de neutralité, pour les engager à pourvoir de suite aux besoins de l'armée d'observation. Cette armée n'abandonnera ses positions qu'après la conclusion définitive de la paix entre la république française & le corps germanique.

Il est parti de Luxembourg une énorme quantité d'artillerie & de munitions de guerre qui se rendent à Mayence. Divers corps d'infanterie qui occupoient des cantonnemens le long de la Moselle, se sont mis en marche pour passer le Rhin à Coblenze. Il paroît qu'ils sont destinés à l'attaque d'Ehrenbreistein.

On assure que le général Buonaparte viendra visiter incessamment Ostende, ainsi que toute la partie de nos côtes qui s'étend jusqu'à l'embouchure de l'Escaut. On continue à travailler avec beaucoup d'activité dans toute la ci-devant Flandre aux préparatifs de l'expédition de l'armée d'Angleterre.

Il a été fait ici & dans quelques autres villes de nos départemens, de nouvelles visites domiciliaires chez un assez grand nombre de négocians, afin de rechercher les dépôts de marchandises. Ces recherches ont absolument été inutiles.

Le général Freytag, commandant de toutes les troupes qui sont au-dessus de Mayence, a établi son quartier-général à Wisbaden.

De Paris, le 27 pluviôse.

Le nouveau ministre de la police générale, le citoyen Dondeau (de Douai), est déjà en fonctions ; le citoyen Sottin a cessé les signatures avant-hier.

Le journal des *Hommes-Libres* annonce que Sottin n'avoit trouvé à la police que 12 mille francs laissés par Cochon, & qu'il en laisse 200 mille à son successeur ; que les caisses se sont remplies, & que les travaux se sont faits à l'aide des guinées de M. Pitt, qui ne sont pas toutes arrivées à leur destination.

— On assure que le citoyen Lachevardiere, secrétaire-général du ministère de la police, a donné sa démission.

— « Un artiste républicain, dit un de nos journaux, (le citoyen Prinnet), vient de soumettre au directoire un projet de *camp flottant*, composé de bateaux d'une forme absolument neuve, & dont la solidité sera telle qu'il sera capable de résister à tous les événemens de la mer & à toutes les attaques de l'ennemi. L'auteur propose de construire ce camp de grandeur à contenir 100 mille hommes. Plusieurs artistes distingués ont vu ce projet & l'ont jugé digne de fixer l'attention du gouvernement ».

— La police a fait arrêter, ces jours derniers, un individu demandant l'aumône. & qui cependant occupoit un appartement de 11 à 1200 livres.

— On apprend des différens ports de la république que les ateliers maritimes y sont dans la plus grande activité ; qu'on construit des chaloupes canonnières tout le long des côtes, depuis Port-Malo jusqu'à Ostende ; que les cor-

saives se multiplient & font un grand nombre de prises ; que la solde des officiers & des marins commence à se payer régulièrement ; que l'espérance renaît ainsi dans les cœurs ; & que la haine du gouvernement anglais s'y enflamme de plus en plus.

— Il vient d'être lancé à l'Orient un très-beau vaisseau de ligne.

— Un aide-de-camp du roi de Prusse s'étoit embarqué, il y a quelque tems, à Calais pour Londres. Il est revenu à Calais le 17 pluviôse, & suit sa destination en passant par Paris.

— Le général Kilmaine est arrivé à Paris.

— Des lettres de Calais portent que Buonaparte y a été vu.

— Le commandant & le garde d'artillerie de Valenciennes ont été arrêtés comme prévenus d'avoir fait trafic des boulets confiés à leur garde, avec le nommé Gérard, marchand de fer, qui les exportoit pendant la nuit. Ils sont maintenant en présence d'une commission militaire.

— Une lettre de Cologne, en date du 2 février, porte que la forteresse d'Ehrenbreistein a été, pour la troisième fois, sommée de se rendre.

— Il y a eu, le 13 ce mois, un léger tremblement de terre à Niort ; il n'a causé aucun accident.

— La *Feuille de la Gironde* annonce la réunion à la flotte espagnole, dans Cadix, de 19 vaisseaux français & ci-devant vénitiens de la Méditerranée. Cet événement seroit très-important.

MINISTÈRE DE LA MARINE.

Le corsaire *le Furet* a pris & conduit à Calais, le 16 pluviôse, un navire anglais nommé *la Princesse Auguste*, sous pavillon parlementaire. Ce bâtiment portoit l'ambassadeur de Prusse & sa suite ; mais il n'a pu justifier de sa mission, ni produire aucune pièce qui l'autorisât.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen BAILLEUL.

Séance du 27 pluviôse.

Le conseil reçoit un grand nombre de dons patriotiques pour la guerre ; la manufacture de porcelaine du faubourg Antoine joint au sien les bustes de Buonaparte & de Hoche.

Le conseil ordonne la mention honorable.

Crassous fait un rapport sur un nouveau projet de code hypothécaire ; le conseil en ordonne l'impression.

Eschasseriaux jeune soumet à la discussion un projet de résolution qu'il a présenté, il y a quelques jours, au nom de la commission chargée d'examiner les réclamations des corps administratifs, relatives aux frais de leur correspondance.

Le rapporteur a exposé que les corps administratifs, tenus, d'après la loi du 9 vendémiaire dernier, qui supprime la franchise du contre-seing, à l'acquiescement des frais de leur correspondance, ont déjà, depuis quelques mois qu'ils font l'essai de ce nouvel ordre de choses pour eux, pu calculer d'une manière assez précise ses effets : ils les ont fait connoître au conseil, & la commission qui en a mûrement pesé les causes, n'a pu qu'être convaincue de leur réalité. Il ne lui a pas paru douteux en

effet que la transmission par la poste de tous les objets de cette correspondance, qui consistent fort souvent en paquets d'un poids très-considérable, ne dût être extrêmement dispendieuse, & par conséquent que les frais qu'elle nécessite n'excèdent, ainsi qu'il paroît démontré, pour une infinité d'administrations, le montant même des centimes additionnels des contributions.

Il a donc été impossible à la commission de ne pas reconnaître la nécessité d'un moyen tendant à modérer une dépense dont l'excès est évidemment très-onéreux pour le peuple. Elle a pensé que le conseil y adhéroit avec d'autant plus d'empressement, que, conforme aux vues d'intérêt général qui l'animent, elle ne peut donner lieu à aucun abus nuisible à la perception d'un revenu que, dans ce moment, la république compte avec raison au nombre de ses plus précieuses ressources.

Le projet de résolution est adopté; en voici les dispositions :

Art. 1er. Les paquets contenant des rôles, matrices de rôles, & autres imprimés relatifs aux fonctions des administrations centrales, municipales & de canton, expédiés respectivement par elles dans l'arrondissement de chaque département, ne seront taxés que comme objets de librairie.

II. Lesdits paquets seront à cet effet mis sous bande, de manière à pouvoir être facilement vérifiés pour la taxe, & contre-signés par le commissaire du directoire exécutif, ou par un membre de l'administration, en son absence.

Le conseil des anciens ayant rejeté la résolution contenant l'abolition du scrutin de rejet & quelques autres dispositions sur les élections, uniquement à cause du premier article qui laissoit aux administrations la faculté de changer d'ici au 20 ventôse le lieu de la tenue des assemblées primaires, article qu'elle a regardé comme dangereux, nous reproduit ces dispositions sans l'article qui a motivé le rejet.

La nouvelle rédaction est adoptée, avec ce changement, que les assemblées primaires ne s'ouvriront qu'à neuf heures au lieu de huit, & ne pourront se prolonger que jusqu'à sept heures.

Malès présente un projet sur le dégrevement de la contribution foncière; comme il est trop tard, cet objet est renvoyé à demain.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen ROUSSEAU.

Séance du 27 pluviôse.

On commence la lecture d'une pétition envoyée par le citoyen Rianzat, & signée par un grand nombre de citoyens, relativement à la résolution sur les inscriptions civiques.

Le conseil renvoie cette pétition à la commission qui a fait le rapport.

On ouvre ensuite la discussion sur la résolution.

Thomas Lindet excuse ceux qui ne se sont point fait inscrire précédemment sur les registres, en rappelant la situation de la France avant le 20 fructidor: les registres où ils auroient déposé les noms, dit-il, seroient de-

venus contre eux des listes de proscription. Il y a lieu de s'étonner que la commission, qui convient de l'influence que les royalistes ont eue sur les élections de l'an 5, s'oppose à ce qu'on prenne des mesures pour empêcher qu'ils ne s'emparent de celles de l'an 6. Il seroit cruel, horrible, de vouloir faire naître des défiances entre les patriotes. Si quelques-uns ont autrefois désiré un autre pacte social, ils sont excusables: cela leur étoit alors permis; mais aujourd'hui que le gouvernement est établi, ils n'ont point l'intention de le renverser. La résolution rend à ces républicains les droits qu'ils n'avoient pu exercer. Je demande qu'elle soit approuvée.

Cornudet demande, comme l'avoit fait le rapporteur, où est la preuve du refus d'inscrire les citoyens sur les registres civiques. Il soutient que la résolution donne une grande extension à la loi du 5 ventôse dernier, & que le corps législatif usurperoit le pouvoir constituant, s'il autorisoit en ventôse des inscriptions que la constitution ne permet de faire qu'en messidor.

Creuzé-Latouche combat aussi la résolution comme inconstitutionnelle. Il releve ces expressions du rapporteur du conseil des cinq cents: « Il faut que les républicains seuls forment la représentation nationale ». Il demande à quoi l'on reconnoitra les républicains de ceux qui ne le sont pas: il croit que le système que ces paroles supposent, ne seroit propre qu'à faire dépendre les droits politiques des Français du choc des partis, de l'arbitraire & de toutes les passions. Il regarde la résolution comme dangereuse pour la liberté, donnant tout l'avantage à la corruption & aux entreprises de la scélératesse. Il voit pour qu'elle soit rejetée.

La discussion est continuée à demain.

Bourse du 27 pluviôse.

Amsterd....	57 $\frac{1}{2}$, 58 $\frac{1}{2}$.	Lausanne... $\frac{1}{4}$ b., 1 $\frac{1}{4}$ perte.
Idem cour....	55, 54 $\frac{1}{2}$, 55 $\frac{1}{2}$.	Tiers consol... 201., 19 l. 15 s.
Hamb....	195 $\frac{1}{2}$, 195, 193 $\frac{1}{4}$.	Bon $\frac{1}{2}$ 1 l. 18 s., 19 s.
Madrid... 12 l. 15 s. à 12 s. $\frac{1}{2}$.		Bon $\frac{1}{4}$ 1 l. 18 s., 19 s.
Mad. effect.....	15 l. 5 s.	Bon $\frac{1}{8}$ 42 l., 43 l. per.
Cadix... 12 l. 15 s. à 12 s. $\frac{1}{2}$.		Or fin..... 106 l.
Cad. effec.....	15 l. 5 s.	Ling. d'arg... 50 l. 17 s. $\frac{1}{2}$.
Gènes.....	95 $\frac{1}{4}$, 94 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$.	Portugaise.... 96 l. 12 s. $\frac{1}{2}$.
Livourne... 103 $\frac{1}{2}$,		Biastre..... 5 l. 8 s.
Lyon.....	$\frac{1}{4}$ per. 15 j.	Quadruple.... 80 l. 17 s. $\frac{1}{2}$.
Marseille....	1 b. à 10 j.	Ducat d'Hol... 11 l. 12 s. $\frac{1}{2}$.
Bordeaux....	pair 15 j.	Guinée..... 26 l.
Montpellier....	$\frac{1}{2}$ b. 10 j.	Souverain. 34 l. 15 s. à 35 l.
Bale.....	$\frac{1}{2}$ b., $\frac{1}{2}$ perte.	

Esprit $\frac{1}{2}$, 370 à 390 l. — Eau-de-vie 22 deg., 470 à 490 l. — Huile d'olive, 1 l. 2 s., 4 s. — Café Martinique, 2 l. 9 s., 11 s. — Café Saint-Domingue, 2 liv. 7 s., 8 s. — Sucre d'Anvers, 2 l. 5 s., 7 s. — Sucre d'Orléans, 2 l. 5 s., 8 s. — Savon de Marseille, 1 liv. — Coton du Levant, 2 liv., 2 l. 7 s. — Coton des isles, 2 liv. 16 s. à 3 l. 6 s. — Sel, 4 l. 5 s.

LA NAISSANCE DE MON FILS GUSTAVE, romance de Jauffret, musique & accompagnement de clavecin, par Mchul. Prix, 15 sols. A Paris, rue de Vaugivard, n°. 1201, derrière l'Odéon.

A. FRANÇOIS.